



TRÉSOR  
DE LIÈGE

# BLOC-NOTES

Belgique – Belgique  
P.P – P.B.  
4000 LIÈGE 1  
BC 9623

Trimestriel

P701171 – Bureau de dépôt Liège X – Adresse expéditeur : 6 rue Bonne-Fortune, 4000 Liège.

Numéro 31 – juin 2012

# TRÉSORS CACHÉS

DU PATRIMOINE  
MILLÉNAIRE LIÉGEOIS

TRÉSORS  
CACHÉS



# BLOC-NOTES

## Bulletin trimestriel du Trésor de Liège

Adresse de la rédaction :

Trésor de Liège

6 rue Bonne-Fortune – 4000 Liège (Belgique)

Tél. : + 32 (0) 4 232 61 32

info@tresordeliege.be – www.tresordeliege.be

Éditeur responsable : Philippe George.

Équipe technique et rédactionnelle :

Denise Barbason, Georges Goosse, Julien Maquet,

Séverine Monjoie, Thérèse Marlier et Fabrice Muller.

Mise en pages : Fabrice Muller.

Expédition : Michèle Mozin-Bodson.

ISSN : 2032-7110

Page 3 de couverture : dessin original de Gérard Michel.

*Votre soutien est primordial, tout don vous permet de recevoir Bloc-Notes à domicile. Déductibilité fiscale à partir de 40 € par an (ou un ordre permanent mensuel de 3,50 €) versé via le compte de la Fondation Roi Baudouin (BE10 0000 0000 0404 – BIC : BPOTBEB1) avec mention indispensable L79679-Circuit Trésor Cathédrale Liège.*

*En remerciement de votre soutien, vous recevrez gratuitement le trimestriel BLOC-NOTES et vous serez invités à toutes les activités du Trésor.*



TRÉSOR  
DE LIÈGE

Imprimé avec le soutien de



Partenaires privilégiés



## SOMMAIRE

|                                                                                             |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Éditorial.....                                                                              | 1 |
| <i>La conservation du patrimoine paroissial au cœur de Liège,</i><br>Éric DE BEUKELAER..... | 3 |
| <i>Cour et discours,</i> Jean-Louis DUMORTIER.....                                          | 4 |
| <i>L'art de la guerre au XVII<sup>e</sup> siècle,</i> Fabrice MULLER.....                   | 8 |

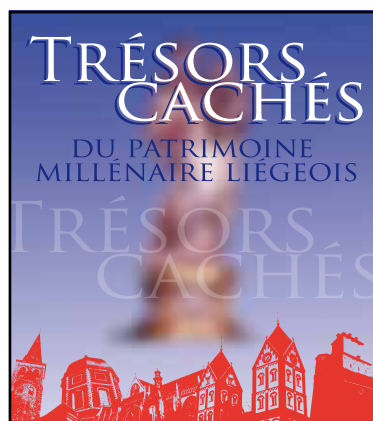


Illustration de couverture :

Affiche de la nouvelle scénographie du Trésor (voir *Éditorial*, p. 1).

## ÉDITORIAL

### Le printemps du Trésor

Beaucoup d'activités ont défilé au Trésor en ce printemps 2012. Le site web en a donné tous les détails. Notre périodique livre ici deux articles relatifs aux dernières conférences du cycle *Louis XIV*.

Le 24 avril 1512, le prince-évêque de Liège Erard de la Marck inaugurait le buste-reliquaire de saint Lambert. Pour suivre la mode des anniversaires historiques, nous en célébrerons le cinquantième anniversaire. Il y aurait encore beaucoup de recherches à faire sur cette œuvre majeure de nos collections, dont Pierre Colman a suivi la restauration à l'Institut royal du Patrimoine artistique dans les années 70. Malgré divers contacts pris, nous ne disposions malheureusement pas des moyens financiers adéquats pour des études de ce genre. Il nous fallait cependant marquer l'événement : aussi avons-nous décidé de présenter une exposition originale dont la présentation est faite à la page suivante. Du crâne de saint Lambert, exposé, comme jadis sorti du buste pour les grandes circonstances, l'évocation sera menée par Mademoiselle Sandrine Langohr et Monsieur Julien Maquet, commissaires de l'exposition, à propos du crâne, d'un point de vue historique, artistique et littéraire. L'exposition commencera le 27 juin et se terminera le 2 novembre – vous aurez compris pourquoi !

Entre temps, une nouvelle scénographie a suivi celle de l'exposition *Au temps du Roi-Soleil*. Elle est basée sur les œuvres d'art des églises du centre-ville, celles souvent cachées, parfois en péril, et chez nous restaurées. Monsieur le chanoine Éric de Beukelaer l'explique ci-dessous.

Enfin nous espérons bientôt reprendre les travaux d'extension du Trésor, l'aménagement de l'aile Est du cloître, qui reste notre priorité absolue, à la fois pour bénéficier d'une vraie salle d'expositions temporaires, de nouvelles surfaces d'exposition, mais surtout pour restaurer l'état alarmant de ces bâtiments claustraux, en particulier la charpente au-dessus de la chapelle.



# vanitas, etc.

27 / 6 ➤ 2 / 11 / 2012  
Trésor de Liège  
[www.tresordeliège.be](http://www.tresordeliège.be)

TROIS PETITS CRÂNES  
ET PUIS S'EN VONT...



Le buste-reliquaire de saint Lambert a été réalisé pour contenir le crâne du saint patron du diocèse.  
Pour commémorer le 500<sup>e</sup> anniversaire de son inauguration par Erard de la Marck, le Trésor organise une exposition temporaire qui propose au visiteur un parcours méditatif basé sur les différentes représentations du crâne dans l'art et dans tous les aspects de la vie quotidienne (élément anatomique, objet d'étude, symbole d'une fin prochaine ou encore rappel constant de l'humanité, etc.)



# LA CONSERVATION DU PATRIMOINE PAROISSIAL

## AU CŒUR DE LIÈGE

Éric DE BEUKELAER

Curé-doyen de l'unité pastorale Saint-Lambert au cœur de Liège

Malgré les urgences pastorales, le sort du patrimoine de nos églises doit nous préoccuper. La réforme liturgique a relégué dans les réserves beaucoup d'objets devenus obsolètes : chaires de vérité, bancs d'églises et de communion, certains autels, sans oublier les statues, peintures, calices, ostensoirs et autres orfèvreries jugées trop tridentines. Souvent déposés dans une pièce perdue ou un coffre obscur, ces objets sont oubliés et beaucoup disparaissent ou se détériorent. À juste titre, il y eut des mesures administratives, des mises en garde, des rappels à l'ordre et des inventaires. De belles réalisations de mise en valeur de ce patrimoine existent déjà, mais par manque de bénévoles et de connaissance, ailleurs la situation reste préoccupante, voire dramatique. Elle exige donc des mesures concrètes de conservation et un professionnalisme dans l'action qui puisse soutenir le dévouement des conseils de fabrique.

Au sein de l'unité pastorale *Saint-Lambert au cœur de Liège*, dont la responsabilité m'a été confiée (Saint-Jacques, Saint-Jean, Saint-Christophe, Saint-Denis, Sainte-Catherine et Saint-Barthélemy), le conservateur du Trésor de la Cathédrale a accepté de faire partie de l'équipe pastorale pour nous accompagner sur ce chemin. La mission de Philippe George – que je remercie de cet engagement – consiste à conseiller concrètement les conseils de fabrique en ce qui concerne la conservation et la mise en valeur de tous ces trésors cachés. En rencontrant les fabriciens, il leur permet d'appréhender les problèmes au quotidien et de trouver des mesures concrètes. Des contacts étroits avec l'Institut du Patrimoine wallon, partenaire privilégié du Trésor, en la personne de son Administrateur général Monsieur Freddy Joris, assurent un lien étroit avec la Région wallonne.



En quelques semaines, quelques résultats ont été engrangés. Ainsi, l'église Saint-Jacques possède une estampe de sainte Odile du <sup>xviii</sup> siècle, dont le culte est attesté dans l'ancienne abbatale. Depuis plusieurs années, cette estampe était égarée. Un classement en cours des archives de l'église Saint-Jacques a permis à Madame Véronique Reysenn, collaboratrice au Trésor, de la retrouver fort endommagée. Aujourd'hui, des mesures de conservation peuvent être envisagées : la fabrique d'église l'a confiée en restauration à Michel Fassin et la gravure restaurée et encadrée décorera bientôt le presbytère de Saint-Jacques. Ainsi encore, des rencontres avec d'autres fabriques d'églises ont abouti au nettoyage et – moyennant les autorisations requises – à l'exposition de certaines pièces d'orfèvrerie au Trésor. Il s'agit là, en quelque sorte, d'une opération win-win : les visiteurs du Trésor auront davantage envie de découvrir l'église de notre doyenné et vice-versa.

J'espère que pareille dynamique de mise en valeur du patrimoine du cœur de Liège va se poursuivre et s'étendre, car – cela est connu et reconnu – la beauté mène à la contemplation et nourrit la spiritualité.

# COUR ET DISCOURS

## Parler sous haute surveillance dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle

Jean-Louis DUMORTIER

Professeur à l'université de Liège

N'espérez plus de candeur, de franchise, d'équité, de bons offices, de services, de bienveillance, de générosité, de fermeté dans un homme qui s'est depuis quelque temps livré à la cour, et qui secrètement veut sa fortune. Le reconnaissez-vous à son visage, à ses entretiens ? Il ne nomme plus chaque chose par son nom ; il n'y a plus pour lui de fripons, de fourbes, de sots et d'impertinents : celui dont il lui échapperait de dire ce qu'il en pense, est celui la même qui, venant à le savoir, l'empêcherait de cheminer ; pensant mal de tout le monde, il n'en dit de personne ; ne voulant du bien qu'à lui seul, il veut persuader qu'il en veut à tous, afin que tous lui en fassent, ou que nul du moins ne lui soit contraire. Non content de n'être pas sincère, il ne souffre pas que personne le soit ; la vérité blesse son oreille (...)

La Bruyère, *Les caractères*.

« De la cour », 62

Cinglant portrait du courtisan que fait ainsi La Bruyère, en 1688, et navrante évocation du discours de l'homme de cour. Visions d'un singulier atrabilaire ? Assurément pas : on trouverait des propos similaires sous la plume de bien des « moralistes » du XVII<sup>e</sup> siècle. Au demeurant, la langue française et son usage dans la conversation brillent alors d'un éclat qui ne va pas tarder à éblouir toute l'Europe cultivée. Comment comprendre que le discours, à la cour du Roi-Soleil, ait pu avoir un aussi sombre éclat, qu'il ait pu rayonner d'une lumière aussi noire ?

Pour tirer l'affaire au clair, il faut remonter le cours du temps jusqu'à l'époque où, dans les petites principautés d'Italie (Ferrare, Urbino), éclot un idéal de la conversation courtoise qu'illustre *Le livre du courtisan* de Baldas-

sar Castiglione. Publié en 1528, l'ouvrage connaît rapidement, à l'échelon européen, une grande fortune dans la société des nobles, contraints peu à peu à une reconversion moins belliqueuse. Castiglione donne l'exemple d'un art de vivre à la cour en agréable compagnie, en compagnie dont l'agrément tient à la capacité des convives de deviser de manière telle que chacun, content des autres comme de lui-même, n'ait de cesse d'avoir renouvelé l'entretien. Et comment deviser de la sorte ? En considérant l'usage de la langue moins comme un moyen de persuader du vrai, du bien ou du beau, que comme un jeu dont le principal enjeu n'est pas l'accord des esprits mais le plaisir de l'échange. Nul ne cherche, en jouant de la sorte, à l'emporter sur quiconque, mais chacun s'attache à plaire à toute l'assemblée par des allusions discrètes à une culture commune, par une disposition aussi à céder à autrui le tour de parole et à lui accorder une attention sincère. On fuit les sujets graves, on ne débat pas les affaires de la sphère publique, mais on se garde des frivolités comme des banalités domestiques : l'espace de la conversation n'est ni le forum, ni aucun lieu d'intimité ; on ne dit rien de choquant, encore moins de grivois, mais rien non plus de vain, la conversation devant être un ferment d'humanité.

L'idéal de sociabilité courtoise illustré par Castiglione se répand en France à la cour des « grands » Valois (François I<sup>er</sup> et Henri II), dont le souvenir demeure vif au XVII<sup>e</sup> siècle. N'en voulons pour preuve que l'incipit de *La princesse de Clèves*. Nous sommes alors en 1678, dix-sept ans après le début du règne personnel de Louis XIV, quatre ans avant que le Roi-Soleil ne fasse de Versailles le foyer

de son rayonnement, et Madame de Lafayette écrit :

La magnificence et la galanterie n'ont jamais paru en France avec tant d'éclat que dans les dernières années du règne de Henri second.

Les « dernières années du règne de Henri second », mort en 1559, reportent le lecteur contemporain de la publication de *La princesse de Clèves* plus d'un siècle en arrière, au moment de la splendeur des Valois. C'est à ce moment-là que la cour royale, alors financièrement en mesure d'éclipser toutes les autres, adopte un mode de socialité où le souvenir du faste bourguignon se mêle à l'admiration qu'inspire le modèle des cours princières italiennes. François I<sup>er</sup> (1515-1547) promeut au sein de son entourage un idéal de civilité impliquant la maîtrise de soi, la déférence à l'égard des dames, l'amour des lettres et des arts, le souci d'un corps sain et alerte, ainsi que l'aptitude à converser agréablement en tenant des propos raffinés, et il s'attache à incarner lui-même le modèle du noble courtisan. Par ailleurs, c'est sous son règne que s'amorce une politique linguistique. Des coulées de langue d'origines diverses (française, italienne, latine, grecque) arrivent alors à la forge où s'affairent les écrivains qui ambitionnent d'illustrer le « français » par des chefs-d'œuvre comparables à ceux de l'Antiquité classique. Elle n'est pas encore, cette forge, d'où sort, en 1549, la célèbre *Défense et illustration de la langue française*, de Joachim Du Bellay – elle n'est pas encore, cette forge littéraire, la manufacture d'État qu'elle deviendra au siècle suivant, toutefois le roi n'est pas insensible au rôle politique que peut jouer une littérature promouvant la langue officielle du royaume et il protège ceux qui le servent ainsi.

Les guerres de religion arrêtent momentanément le double processus de civilisation curiale et de constitution d'une langue officielle qui viennent d'être évoqués. Temps mort et temps de mort. L'entourage du roi éclate en factions et les nobles factieux nourrissent leurs ambitions politiques des moissons du fanatisme. Pendant plusieurs décennies, la civilité de cour n'est le plus souvent qu'un masque de l'hostilité ; l'idéal d'une honnête conversation

et d'un agréable entretien est ruiné par l'insulte et l'invective ; hors de l'enceinte curiale, la polémique fait rage et le fanatisme, des ravages... jusqu'à ce qu'Henri IV mette un terme à l'affrontement armé des « papistes » et des « huguenots ».

Si Madame de La Fayette avait situé la triste histoire de la princesse de Clèves à la cour du « bon roi Henri », elle n'aurait pu entamer son récit comme nous l'avons vu faire. Et pour cause. La cour royale n'est alors plus le parangon de civilité, le modèle de raffinement qu'elle a été sous François I<sup>er</sup> et Henri II. La cour reconstituée d'Henri IV est surtout peuplée d'hommes qui, durant un quart de siècle au moins, ont vécu partagés entre campagnes militaires et retraites piteuses sur leurs terres généralement devenues impropres à l'entretien d'une maisonnée nobiliaire. Puisque la cour royale ne donne plus, au tournant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, le « la » du savoir-vivre en compagnie de choix, puisqu'elle donne moins encore le ton de la conversation distinguée, c'est en marge du milieu aulique, c'est dans les hôtels particuliers de nobles fortunés que se constitue un microcosme social où se cultive la bienséance des manières et le raffinement du discours qu'avait exemplifiés Baldassar Castiglione.

Et qu'advient-il de la langue au cours cette vingtaine d'années durant lesquelles le premier des Bourbons s'efforce de rendre vigueur à une nation exsangue ? On ne saurait parler d'une politique linguistique dont Henri IV aurait été l'instigateur : elle viendra, cette politique, un quart de siècle après sa mort, quand le cardinal de Richelieu s'avisera que langue et lettres françaises, sous la tutelle du pouvoir d'État, peuvent être des facteurs d'unification nationale et de rayonnement culturel de la royauté. Elle viendra, cette politique, avec la transformation d'un petit cercle d'amateurs en académie d'État (1635).

Durant la quinzaine d'années qui séparent la mort d'Henri IV (1610) du moment où le cardinal de Richelieu s'assure une place prépondérante au Conseil royal (1624), la cour est à nouveau agitée par le heurt des factions et donc toujours aussi peu propice au culte



# HISTOIRE DE LOUIS LE IVSTE XIIIDV NOM. ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Par M. SCIPION DYPLEIX, Conseiller du Roy en ses Conseils  
d'Etat, & Priuë : & Historiographe de sa Maesté.



A PARIS.  
Chez CLAVDE SONNIYS, rue S. Iaques,  
à l'Escu de Basse, & au Compas d'or.

d'un art de vivre dans l'harmonie des esprits et le charme de la conversation. Trois lustres plus tard, lorsque, dans un solide accord conquis sur bien des dissensions, Louis XIII et son cardinal ministre tiendront fermement la barre de l'État pour cingler droit vers la monarchie absolue, la cour royale, devenue une microsociété volatile, difficile à cerner, ne sera pas le parangon de civilité décrit (ou peut-être en partie rêvé) par Castiglione et ses émules. C'est donc en marge de la cour du roi, dans les hôtels parisiens qu'habitent des personnes à la fois titrées et fortunées, qu'une élite culturelle socialement bigarrée, forge la langue et établissent les usages qu'institueront les Académiciens à partir de 1635.

En créant l'Académie française à partir d'un groupuscule de « beaux esprits » férus de

langue et de littérature, Richelieu reconnaît l'éminente valeur du jugement formé par l'amateur éclairé. On assiste alors à la consécration politique d'une autorité qui n'est pas celle des « doctes », encore tout imprégnés de lettres anciennes, une autorité qui s'alimente dans un microcosme social où le premier critère du jugement, sinon le critère exclusif, est quelque chose d'aussi évanescent que le gout partagé.

Après la disparition du cardinal ministre, en 1642, l'entourage du souverain redevient rapidement une sorte de jungle où les ambitieux montrent leurs crocs. D'autant plus acérés, les crocs, que le petit Louis, futur quatorzième du nom, n'a encore que cinq ans lorsque décède son père. Mazarin, alors premier ministre, préserve l'héritage politique de celui à qui il succède. Aussi imprégné que son prédécesseur des préceptes de Machiavel et ne doutant pas plus que ce dernier que la raison d'État doit prévaloir sur toute autre considération, Mazarin estime que tous les moyens sont bons pour garder entre les mains du roi les leviers de commande ravis à la haute noblesse et dont celle-ci

brûle de s'emparer à nouveau. Mal accepté des princes qui espéraient profiter de la régence pour dépecer le pouvoir royal, le nouveau ministre se répand en flatteries, il promet et ne tient pas, il achète ceux qu'il ne peut forcer. Pratiquant trop ostensiblement la concussion, donnant l'exemple d'une continuelle hypocrisie et d'une absence totale de scrupules, il déchaîne l'hostilité des quémandeurs qui estiment ne pas profiter suffisamment de ses largesses. Durant la vingtaine d'années de troubles qui séparent la mort de Louis XIII de la décision prise par Louis XIV, en 1661, d'assumer seul la direction du gouvernement, s'établit le règne exclusif de l'intérêt, la monarchie absolue de l'amour-propre, si je puis dire, l'amour-propre qui n'était pas alors, comme aujourd'hui, ce qui fait défaut aux personnes



qui ne croient pas à leur valeur personnelle, mais, selon le mot de Pascal, « l'amour de soi et de toutes les choses pour soi ». Ces années de troubles ancrent solidement dans l'esprit du futur Louis XIV la conviction que la réussite tient en grande partie à l'art de masquer ses desseins : le parangon du courtisan hypocrite, ce sera lui.

Les troubles qui viennent d'être évoqués ralentissent le processus engagé de constitution d'une langue officielle et de détermination d'un bon usage. Le manque d'initiative d'un pouvoir d'État contesté nuit à l'accomplissement de la politique linguistique d'unification lancée par Richelieu. C'est pendant les années de la régence et celles qui précèdent la prise de pouvoir personnel de Louis XIV que se situe la grande époque de la préciosité, une exaspération féministe de la tendance à faire, dans la société choisie des salons, un usage distinctif de la langue. Si le discours précieux a incontestablement influencé la constitution du lexique français et s'il a accentué un souci de politesse caractéristique de l'usage distingué, il était, tel quel, impropre à l'exportation dans une société plus nombreuse et plus mêlée que celle où il a vu le jour. Il était impropre à l'exportation dans la vaste société de cour qui va progressivement se constituer autour de Louis XIV.

Une deuxième retombée des faits dont il a été question, c'est la faveur que connaît la notion d'urbanité à laquelle les turbulences politiques servent en quelque sorte de repoussoir. L'urbanité, c'est l'art de vivre des héros en temps de paix, un art de vivre qui repose sur des vertus comme la douceur, la franchise et l'équanimité et qui se concrétise dans la pratique d'une conversation pleine d'aménité, de sincérité et de modération. Le temps est venu, en France, d'opérer cette conversion de la virilité en civilité dont les Anciens auraient été capables. Le temps est venu de s'adonner, à leur instar, à une conversation où les mots et les gestes, le ton et la pose manifestent et assurent une supériorité et une aisance qui ne dépareraient pas à la cour... ou qui la pare-raient mieux que les usages langagiers qui s'y sont répandus.

Et la cour, en effet, se pare des atours de la conversation. Elle adopte le lexique émondé, les tours polis, elle s'accorde sur l'instrument de la communication et son bon usage, elle renonce aux idiosyncrasies verbales comme au jargon précieux, mais les échanges sont plombés par une rivalité générale que le roi entretient avec un art consommé, pour consumer les énergies dans la course aux faveurs. Aussi le courtisan qu'évoque ainsi La Bruyère en 1688 est-il en quelque sorte le négatif de l'aristocrate empreint d'urbanité. Les motifs pour lesquels les gens fréquentent la cour de Louis XIV empoisonnent mortellement le discours du courtisan qu'avait exemplifié Baldassar Castiglione. Puisqu'il s'agit, pour chacun, de faire son chemin, il faut en masquer le but et parler de telle sorte que tout le monde soit dupe de la mascarade.

En 1647, un autre Baltasar, Baltasar Gracián, espagnol cette fois, et jésuite, publie un livre de maximes bientôt traduit en France (1664), sous le titre *L'homme de cour*. Fondé sur l'expérience personnelle d'un courtisan imprégné des idées de Machiavel, ce bréviaire européen de la nouvelle courtoisie dessine un idéal de comportement inspiré par l'intérêt personnel et par la nécessité de le dissimuler pour réussir dans une société où l'intérêt meut chacun. L'agréable convivialité illustrée par Castiglione est ici remplacée par une rivalité hypocrite, le désir de plaire en complaisant à autrui, sans escompte autre que celui d'une mutuelle satisfaction, cède la place à une méfiance et une prudence sans lesquelles on ne conçoit plus, à la cour, de succès envisageable : La Bruyère et les autres « moralistes » ont cent raisons de fustiger le courtisan et son discours...<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> J'ai résumé ici une longue conférence, donnée le 17 janvier 2012 au Trésor de la Cathédrale de Liège, dans le cadre du cycle consacré « Au temps du Roi-Soleil ». J'en communiquerai volontiers l'intégralité, en version électronique, à qui m'en fera la demande (JL.Dumortier@ulg.ac.be).



## L'ART DE LA GUERRE AU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE

### Le siège de Maastricht en 1673, un modèle de stratégie

Fabrice MULLER

Collaborateur scientifique au Trésor

Le cycle de conférences consacré au XVII<sup>e</sup> siècle dans le cadre de l'exposition *Au temps du Roi-Soleil* se devait d'aborder le thème de la guerre<sup>1</sup>.

L'Europe du XVII<sup>e</sup> siècle est fortement marquée par les guerres, que celles-ci soient de nature religieuse ou territoriale. C'est un siècle charnière qui voit de profondes transformations dans l'organisation des armées et dans la manière de faire la guerre. Depuis la Renaissance, on assiste à un regain d'intérêt pour les traités des maîtres de guerre de l'Antiquité<sup>2</sup> combiné à l'héritage de la période médiévale. L'innovation la plus importante est sans conteste l'apparition de l'artillerie au XIII<sup>e</sup> siècle avec l'invention de la poudre noire. Le développement de l'artillerie va profondément modifier le visage de la guerre. La fortification médiévale va progressivement laisser le pas à la fortification bastionnée à partir du XV<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion des ingénieurs italiens de la Renaissance. Les armées ne se battent dès lors plus avec la même déraison et

ne mobilisent plus des masses de combattants. L'art de la guerre s'en trouve ainsi profondément modifié.

Mais qu'entend-t-on par *art de la guerre* ? L'expression pourrait choquer les esprits de notre époque, mais il convient de noter qu'avant le XX<sup>e</sup> siècle, marqué par deux guerres mondiales ayant entraîné des destructions massives et irraisonnées, le concept avait un tout autre sens. Aujourd'hui on parle plutôt de polémologie qui introduit une composante sociologique dans l'étude scientifique de la guerre<sup>3</sup>.

Pour les Anciens, l'art de la guerre visait à limiter les dégâts collatéraux. Sun Tzu en donnait cette définition : *l'art de la guerre, c'est de soumettre l'ennemi sans combat*<sup>4</sup> ; et Végèce disait *si tu veux la paix, prépare la guerre*<sup>5</sup>. De son côté, Machiavel préconisait *d'être renard pour connaître les pièges et lion pour épouvanter les loups*<sup>6</sup>. Mais ce dernier a toujours sous-estimé l'importance de l'artillerie en mettant l'accent sur une valorisa-

<sup>1</sup> Conférence que j'ai eu le plaisir de donner le 20 mars 2012 au Trésor de la cathédrale de Liège.

Adresse de l'auteur : muller@fabrice-muller.be

<sup>2</sup> Les premiers traités militaires sont écrits par des observateurs qui proposent des recueils de ruses de guerre ou qui recensent les hauts faits de guerre des personnages les plus illustres comme Périclès, César ou Hannibal. C'est César avec ses *Commentaires* qui propose le premier ouvrage rédigé par un commandant en chef.

<sup>3</sup> C'est le sociologue français Gaston Bouthoul (1896-1980) qui introduisit après la seconde guerre mondiale le terme *polémologie* (littéralement science de la guerre). La polémologie s'oppose à l'*irénologie* ou science de la paix.

<sup>4</sup> SUN TZU (544-496 av. J.-C.), *L'art de la guerre*.

<sup>5</sup> VÉGÈCE (383-450), *Traité de l'art militaire*.

<sup>6</sup> NICCOLÒ MACHIAVELLI (1469-1527), *Le prince*, 1513 (publié en 1532).

tion des facteurs humains, au détriment des facteurs techniques et économiques comme dans *L'art de la guerre*, le seul ouvrage publié de son vivant. Il faut attendre la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle pour voir le premier vrai traité militaire incorporant une composante scientifique. On le doit à Allain Manesson Mallet<sup>7</sup> (1630-1706) qui publie en 1671 et en 1684 *Les travaux de Mars ou l'art de la guerre*. À la fois mathématicien, géographe, cartographe, architecte et ingénieur militaire, Manesson Mallet, après avoir servi le roi du Portugal Alphonse VI, intégrera le service des ingénieurs de Vauban qui écrit à son sujet en 1674 : *Pendant le voyage que je viens de faire, j'ai trouvé à la Rochelle un homme illustre et de grande réputation que je cherchais depuis longtemps [...] Il dessine très bien, entend fort bien la guerre et la fortification et écrit bien*<sup>8</sup>. Comme on peut le constater, l'esprit



<sup>7</sup> Allain MANESSON MALLET, *Les travaux de Mars ou l'art de la guerre*, 1671 et 1684. Dans la première édition de 1671, l'auteur, fraîchement rentré du Portugal, ne mentionne pas Vauban et fait continuellement référence à sa propre expérience à l'étranger. Le ton est résolument différent dans la seconde édition de 1684 enrichie de nombreuses références à son maître.

<sup>8</sup> Correspondance de Vauban à Louvois, publiée par Albert ROCHAS D'AIGLUN, 1902.

de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle a fortement évolué et s'inscrit dans la ligne de pensée de Blaise Pascal et René Descartes. On ne se limite plus à énoncer des préceptes, on propose une conduite raisonnée, c'est la méthode qui prime.

On se rend compte qu'une étude détaillée de l'état de l'art de la guerre au XVII<sup>e</sup> siècle nécessiterait de commencer par l'analyse de l'évolution de l'armement depuis les origines, pour ensuite envisager les différents aspects tels que la défense et l'attaque, la guerre de siège et la guerre de mouvement, la stratégie et la tactique, à la fois pour l'armée de terre qui inclut l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie, mais aussi pour la marine qui trouve un essor prodigieux en cette fin de siècle. Dans le contexte qui nous occupe, à savoir le siège de Maastricht de 1673, nous nous limiterons donc au cas des armées françaises sous Louis XIV, et plus précisément au seul aspect obsidional, c'est-à-dire à la poliorcétique ou l'art d'assiéger les places fortifiées. À cette époque, c'est l'armée française sous l'égide de Vauban qui domine largement en la matière par son innovation et sa supériorité technique. Le choix n'est donc en aucun cas réducteur. De plus, la France possède la plus grande force armée européenne en nombre d'effectifs<sup>9</sup>.

Durant son règne de 1661 à 1715, Louis XIV consacra de nombreuses années à faire la guerre<sup>10</sup>. Très jeune, il fut initié au métier des armes en fréquentant dès 1646 les camps de Compiègne et d'Amiens. Il connaîtra quatre guerres : la guerre de Dévolution (1667-1668), la guerre de Hollande (1672-1678), la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) et la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714). S'il dirigea les deux dernières depuis Versailles, il participa activement aux deux premières par sa présence sur le champ des opérations. Ainsi, il passa 641 jours sur le terrain avec ses armées sur les sept années que dura la guerre de Hollande, dont 166 jours –

<sup>9</sup> À ce sujet, voir John CHILDS, *Armies and warfare in Europe, 1648-1789*.

<sup>10</sup> Il convient de noter que Louis XIV s'inscrit dans la moyenne de l'époque en ce qui concerne le temps consacré à la guerre. C'est la longue durée de son règne qui laisse croire qu'il y passa plus de temps que ses contemporains.





Sébastien Le Prestre (1633-1707), marquis de Vauban, maréchal de France.  
Portrait peint par Hyacinthe Rigaud, 1704, château de Bazoches.

c'est-à-dire cinq mois et demi – pour la seule année 1673. Il avait le goût du risque et il fallait souvent le retenir pour éviter qu'il ne s'expose à l'ennemi comme en témoignent de nombreux récits.

Depuis 1653, Sébastien Le Prestre, mieux connu sous le nom de Vauban, a rejoint le camp du roi auquel il consacra cinquante-quatre années de vie dans un service sans relâche. Voici ce qu'en dira Voltaire : *Louis, ayant fait des hommes de mer de ses Français par les soins de Colbert, perfectionna encore l'art de la guerre sur terre par l'industrie de Vauban*<sup>11</sup>.

À la tête de l'état, le roi est entouré de quatre ministres ou conseillers dont trois sont directement impliqués dans les affaires militaires. Pendant la guerre de Hollande, ceux-ci sont Louvois en charge de l'armée, Jean-Baptiste Colbert pour les finances et la marine et Simon Arnould de Pomponne pour les affaires étran-

gères. Vauban reçoit ses ordres directement de Louvois, mais aussi de Colbert pour ce qui concerne les fortifications maritimes. À partir de 1691, il sera en rapport direct avec le roi.

Les campagnes de Louis XIV sont marquées par la prédominance de la guerre de siège au détriment de la guerre de mouvement. Le roi ne pouvant exposer sa personne, les actes de bravoure, si chers à la noblesse d'épée, ne lui sont plus autorisés et la guerre de siège s'impose alors comme le meilleur moyen de se couvrir de gloire. On maîtrise le pays par les places que l'on occupe.

C'est dans une lettre à Louvois, en date du 20 janvier 1673, que Vauban évoque pour la première fois la notion de pré carré : *Sérieusement, Monseigneur, le Roy devoit un peu penser à faire son pré carré. Cette confusion de places amies et ennemies pêle-mêlées les unes parmi les autres ne me ploie point. Vous êtes obligés d'en entretenir trois pour une. Vos peuples sont tourmentés, vos dépenses de beaucoup augmentées et vos forces de beaucoup diminuées. C'est pourquoi, soit par traité ou par bonne guerre, si vous m'en croyez, Monseigneur, prêchez toujours la quadrature. Non pas du cercle mais du pré ; c'est une belle et bonne chose que de pouvoir tenir son fait des deux mains.*

Avec Vauban, la guerre de siège se déroule comme une mise en scène dont la trame est parfaitement définie. En 1669, Louvois lui commande un *Mémoire pour servir d'instruction sur la conduite des sièges* qui ne sera terminé qu'en 1672. On y trouve une description minutieuse de la conduite d'un siège avec toute la tactique et tous les éléments nécessaires à son succès. Vauban privilégie aussi l'aspect humain en proposant des méthodes visant à limiter les pertes.

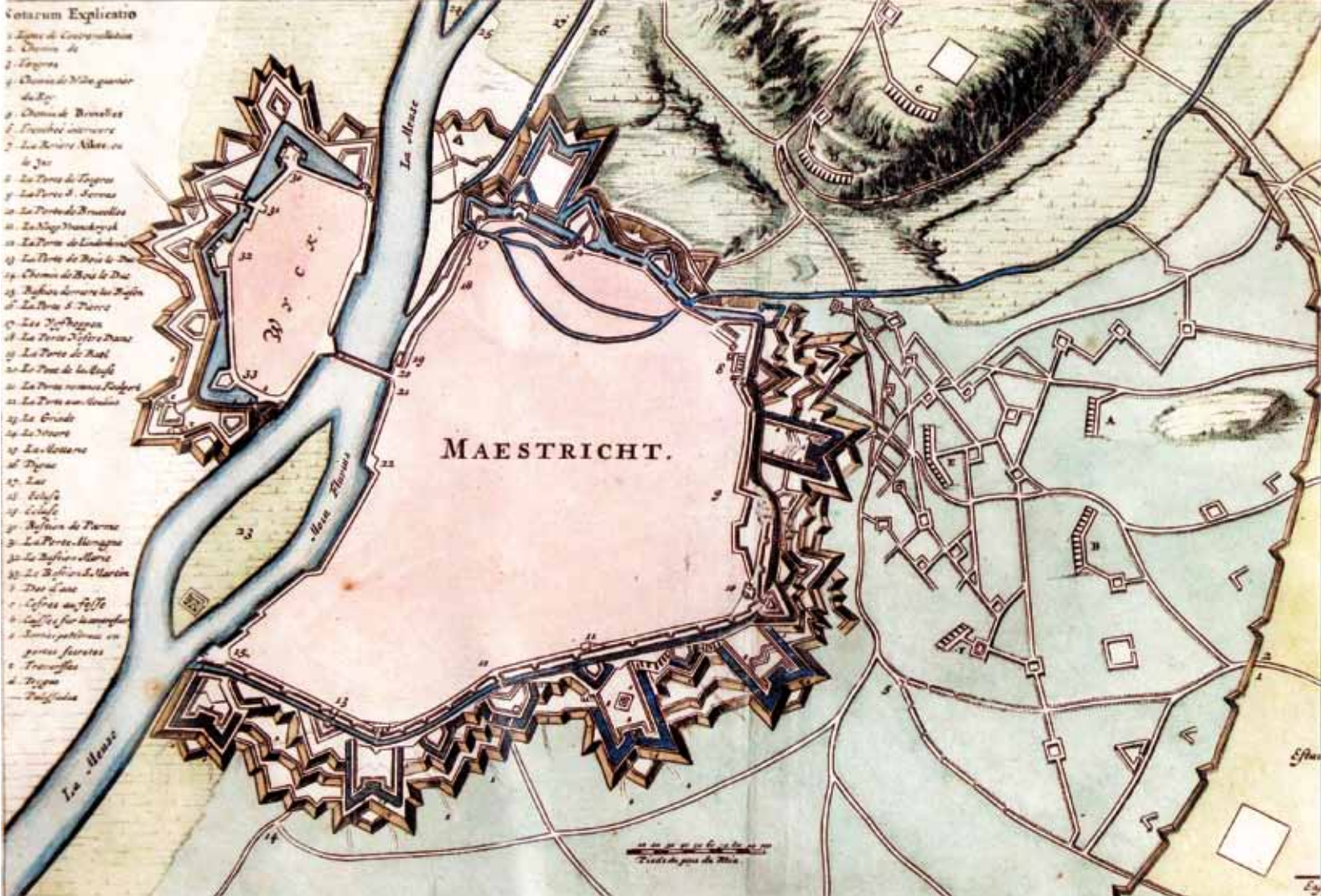
Pour immortaliser la campagne de Hollande, Louis XIV fait appel à Paul Pellisson<sup>12</sup> et à Adam-François Van der Meulen<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Ancien secrétaire du surintendant Nicolas Fouquet, Paul Pellisson (1624-1693) passe quatre années à la Bastille. Libéré en 1666, il devient historiographe du roi en 1669.

<sup>13</sup> Adam-François Van der Meulen (1632-1690) est un peintre originaire de Bruxelles. Il fait carrière à Paris où il entre au service de la cour et devient peintre ordinaire du roi.

<sup>11</sup> VOLTAIRE, *Le siècle de Louis XIV*.





Plan des fortifications de la ville de Maastricht et des lignes d'attaque lors du siège de 1673.

## Le siège de Maastricht en 1673

Lorsque la guerre de Hollande débute le 6 avril 1672, les effectifs de l'armée française sont passés de 70 000 à 170 000 hommes. Après avoir pris de nombreuses villes, les Français arrivent à Utrecht le 30 juin. L'objectif final est Amsterdam, mais ils sont arrêtés dans leur progression lorsque les Hollandais ouvrent les digues et inondent le pays. Le fait marquant de cette première année, immortalisé par une peinture de Van der Meulen, est certainement le passage du Rhin à Tolhuis – dans la banlieue de Nimègue – par l'armée de Condé sous le feu de l'ennemi en présence du roi. Louis XIV profite ensuite de l'hiver pour rassembler ses troupes et peaufiner sa stratégie pour la campagne de 1673. Le projet de la prise de Maastricht restera secret jusqu'au dernier moment, cela procède de la stratégie royale : *Connaissant l'importance de mon entreprise, j'avais fait des magasins de vivres et de munitions à Liège, qui faisaient juger que mes desseins pouvaient tourner de ce côté-là,*

*quoique par des contre-ordres rendus publics, et donnés de manière à ne pouvoir être exécutés, je détournai pendant quelque temps les soupçons qu'on pouvait avoir*<sup>14</sup>. Le roi entre en campagne lorsqu'il quitte Saint-Germain-en-Laye le 1<sup>er</sup> mai 1673 en compagnie de la cour. Le 13 mai il est à Lille et le 15 il établit son campement général à Courtaî. Le 23 mai, la reine et la cour partent pour Tournai tandis que le roi se met en route avec ses troupes. Le 2 juin, il arrive devant Bruxelles qu'il feint d'attaquer, l'objectif étant de semer le trouble parmi les armées espagnoles et hollandaises en laissant tout ignorer de son véritable dessein. Le 4 juin il est à Vossem, proche de Tervuren. C'est seulement le 5 juin, selon Paul Pellisson<sup>15</sup>, qu'il informe son entourage de son intention d'assiéger Maastricht. Le 6 juin, la place est investie par les troupes du comte de Lorges qui sont rejointes le lendemain par un détachement de l'armée de Turenne. L'in-

<sup>14</sup> Louis XIV, *Mémoires et pièces militaires*.

<sup>15</sup> Paul PELLISSON, *Lettres historiques*, tome I.





Arrivée de Louis XIV au camp devant Maastricht (détail), Adam-François van der Meulen, Paris, musée du Louvre.

les batteries entrèrent en action ; certaines ayant été disposées de manière à prendre à revers les défenses de la ville et détruire l'artillerie ennemie. Après deux jours celle-ci était suffisamment endommagée pour que les travaux d'excavation des tranchées puissent se poursuivre sous un feu moins nourri.

vestissement consiste à encercler la place et à couper toutes les voies de communication afin de l'isoler. Le 8 juin, le roi est à Hoegaarden tandis que les travaux d'aménagement des lignes commencent autour de Maastricht. Ces lignes sont la circonvallation – tranchée fortifiée la plus extérieure qui doit protéger les assaillants contre les renforts extérieurs – et la contrevallation – tranchée intérieure qui doit protéger contre toute sortie des assiégés. Ces travaux seront achevés le 14 juin. Le 9 juin, le roi campe à Kerkom près de Saint-Trond et, dans la nuit du 9 au 10, il prend le chemin de Maastricht accompagné d'un corps de cavalerie. Ils sont précédés par un détachement d'infanterie d'élite. C'est donc dans la journée du 10 juin que le roi arrive devant Maastricht<sup>16</sup> pendant que le reste de l'armée royale rejoint Tongres. Le 11 juin, l'armée de siège est au complet avec 26 000 fantassins, 19 000 cavaliers, 52 canons, 6 mortiers et 6 semaines de vivres et de munitions. Les effectifs de la place de Maastricht se composent de 5 000 hommes et 1 100 chevaux. Le siège de la ville peut enfin commencer. L'attaque va se porter sur la porte de Tongres.

C'est dans la nuit du 17 au 18 juin que la tranchée est ouverte, marquant ainsi le début du siège. Vauban qui dirige l'ensemble des opérations sous l'autorité du roi, met en œuvre pour la première fois sa fameuse méthode dite des trois parallèles. Dès le premier matin,

Les assiégeants avançaient avec méthode et les tranchées progressaient en adoptant un tracé sinueux en zigzag pour éviter les tirs ennemis en enfilade. Trois parallèles furent réalisées pour relier entre elles les tranchées d'approche. Ces parallèles sont de véritables places d'armes, suffisamment larges pour y masser des troupes en vue de l'assaut et y disposer des batteries d'artillerie. Le roi est stupéfait par la tactique mise en œuvre : *La façon dont la tranchée était conduite empêchait les assiégés de rien tenter ; car on allait vers la place quasi en bataille, avec de grandes lignes parallèles qui étaient larges et spacieuses ; de sorte que, par le moyen des banquettes qu'il y avait, on pouvait aller aux ennemis avec un fort grand front. Le gouverneur et les officiers qui étaient dedans n'avaient encore jamais rien vu de semblable, quoique Fargeaux se fut trouvé en cinq ou six places assiégées, mais où l'on n'avait été que par des boyaux si étroits qu'il n'était pas possible de tenir dedans, à la moindre sortie. Les ennemis, étonnés de nous voir aller à eux avec tant de troupes et une telle disposition, prirent le parti de ne rien tenter tant que nous avancerions avec tant de précautions*<sup>17</sup>. C'est ainsi qu'une semaine seulement après l'ouverture de la tranchée, le glacis des premiers ouvrages avancés était atteint marquant la fin des travaux d'approche ; l'assaut pouvait commencer au départ de la troisième parallèle située à environ soixante mètres de la première ligne de défense ennemie.

<sup>16</sup> Cet événement est immortalisé par le peintre Adam-François Van der Meulen, *Arrivée de Louis XIV au camp devant Maastricht*, Paris, musée du Louvre.

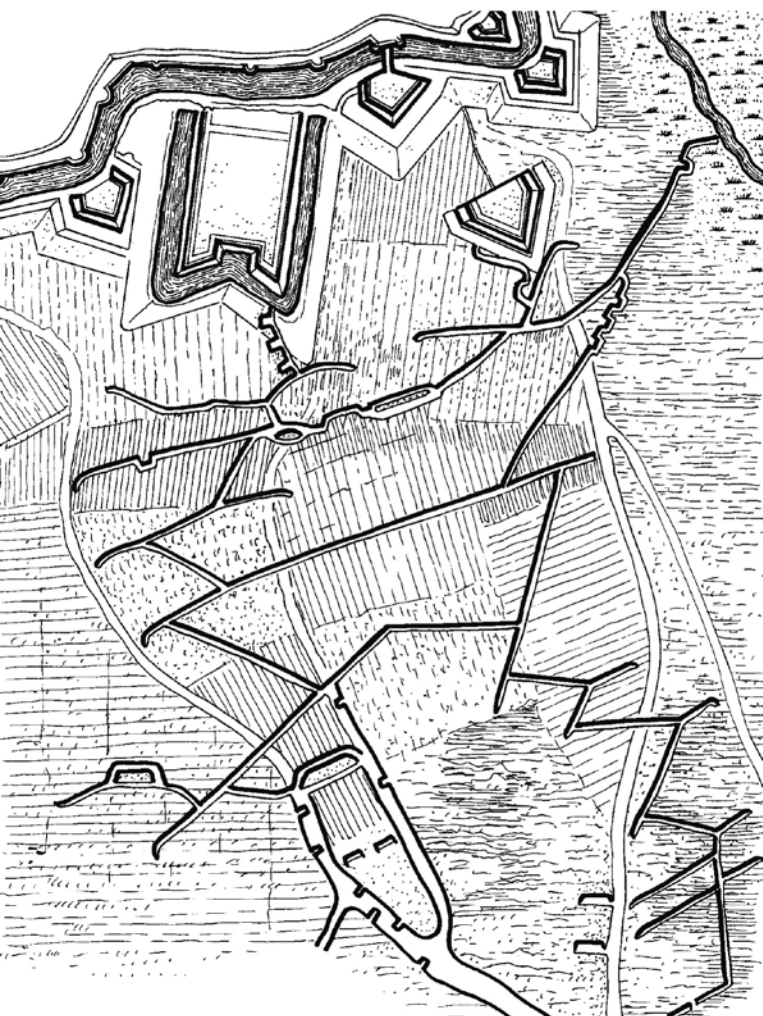
<sup>17</sup> LOUIS XIV, *Mémoires militaires*.

Dans la nuit du 24 au 25 juin, trois assauts simultanés sont lancés contre le faubourg de Wick – sur la rive droite de la Meuse –, la porte de Bruxelles et la porte de Tongres. Seul le troisième assaut devait être porté à terme, les deux premiers visant seulement à disperser les assiégés. L'assaut principal est placé sous le commandement du duc de Monmouth – fils naturel du roi d'Angleterre Charles II – assisté de Charles de Batz de Castelmor comte d'Artagnan et supervisé par le roi. La troupe est composée de deux régiments d'infanterie, d'un détachement de grenadiers et de la première compagnie des mousquetaires. La porte de Tongres est défendue par une demi-lune située entre un bastion et un ouvrage à cornes. L'ensemble est protégé par une seconde demi-lune précédée par un chemin couvert. Celle-ci fut prise dans la nuit grâce à l'action téméraire des grenadiers. La troupe s'y installa après avoir édifié une palissade sur son revers pour se protéger d'une éventuelle attaque. Dans la journée du 25, les Hollandais contre-attaquèrent pour reprendre la demi-lune et d'Artagnan avec ses troupes tenta de les prendre à revers en s'exposant au feu ennemi en terrain découvert. Le capitaine des mousquetaires y fut mortellement blessé par

un coup de mousquet. Vauban désapprouva cet acte de bravoure inconsidéré et de manière générale l'impétuosité française : *Je ne sais si on doit appeler ostentation, vanité ou paresse la facilité que nous avons de nous montrer mal à propos et de nous mettre à découvert sans nécessité hors de la tranchée, mais je sais bien que cette négligence, ou cette vanité, comme on voudra l'appeler, a coûté plus de cent hommes pendant le siège qui se sont fait tuer ou blesser mal à propos et sans aucune raison. Ceci est un péché originel dont les Français ne se corrigeront jamais si Dieu, qui est tout-puissant, n'en réforme toute l'espèce*<sup>18</sup>.

Une nouvelle attaque est lancée dans la nuit du 27 au 28 juin contre l'ouvrage à cornes depuis la demi-lune conquise. L'ouvrage fortifié est facilement emporté et il reste alors à conquérir la dernière demi-lune qui protège la porte de Tongres. C'est dans la journée du 30 que les canons entrent en action contre ce dernier ouvrage fortifié. Peu de temps après, les Hollandais battirent la chamade signifiant leur capitulation. Les pourparlers pouvaient commencer. Le 2 juillet, les Hollandais quittèrent la ville tambour battant avec deux canons et un mortier. Ce privilège leur a été accordé en raison de leur défense vigoureuse à la porte de Tongres.

Le caractère exceptionnel tient au fait que la place de Maastricht soit tombée après seulement treize jours de siège. La même place avait résisté 142 jours lors du siège de 1579 face aux troupes espagnoles du duc Alexandre Farnèse et 74 jours en 1632 face aux troupes du stathouder Frédéric-Henri d'Orange-Nassau. En 1676, le prince d'Orange tenta de reprendre la ville aux Français, mais il fut obligé de lever le siège après 40 jours de tranchée ouverte lors de l'arrivée de troupes françaises en renfort. Les Hollandais y auraient perdu 12 000 hommes<sup>19</sup>. La réussite du siège



<sup>18</sup> VAUBAN, *Relation du siège de Maestricht*, publié par Albert de Rochas d'Aiglun dans *Vauban, sa famille et ses écrits, ses Oisivetés et sa correspondance*, 1910.

<sup>19</sup> *Les délices des Pays-Bas*, tome II, p. 62.



de 1673 avec Vauban procédait d'une judicieuse répartition des forces relevant pour l'essentiel de la science de l'ingénieur.

Pour cet exploit Vauban reçut du roi une prime de 80 000 livres, ce qui lui permit de racheter en 1675 le château de ses ancêtres à Bazoches dans le Morvan. Par contre, le nom de Vauban n'apparaîtra jamais dans les récits et les nombreuses représentations de la prise de Maastricht. Dans la galerie des Glaces à Versailles, Charles Le Brun fait du roi le seul bénéficiaire de cette victoire : *Le Roy prend Maëstricht en treize jours 1673*. Il en est de même pour Paul Pellisson qui ne fait pas mention de Vauban et attribue toutes les décisions au roi seul. La porte Saint-Denis à Paris, érigée par François Blondel en 1672, est ornée de bas-reliefs de Michel Anguier représentant sur sa façade nord la prise de Maastricht.



Charles Lebrun, *Le Roy prend Maastricht en treize jours*, huile marouflée sur toile, Versailles, galerie des Glaces.



*Louis XIV met au pas la ville de Maastricht*, bas-reliefs de Michel Anguier, Paris, porte Saint-Denis, façade nord.

## Traité de l'attaque et de la défense des places

Fort de son expérience acquise sur plusieurs décennies de pratique dans le domaine de la poliorcétique, Vauban reprit son mémoire de 1672, qu'il remania et compléta, pour la rédaction de son *Traité de l'attaque et de la défense des places*. Ce volumineux manuscrit – plus de six cents pages et une trentaine de planches – qu'il présenta au duc de Bourgogne en 1704, est la synthèse d'une méthode raisonnée pour

la résolution des sièges. Comme l'auteur le préconise dans la préface, ce document doit être protégé par le secret militaire<sup>20</sup> : *La grâce que j'ose vous demander, Monseigneur, est de vouloir bien vous donner la peine de lire ce Traité avec attention, et qu'il vous plaise de le garder pour vous, et de n'en faire part à personne, de peur de quelqu'un n'en prenne des copies qui, pouvant passer chez nos ennemis, y seraient peut-être mieux reçues qu'elles ne méritent*<sup>21</sup>. La première édition imprimée ne verra le jour qu'en 1737 chez Pierre de Hondt à La Haye<sup>22</sup>.

Pour mettre au point cette tactique appliquée pour la première fois à Maastricht en 1673, Vauban s'est inspiré d'une technique utilisée par les Turcs lors du siège de Candie<sup>23</sup> en 1669 qui innovèrent en creusant des tranchées en zigzag pour se protéger des tirs ennemis en enfilade.

La méthode s'articule en douze phases :

### 1. Investiture de la place

L'investiture<sup>24</sup> ou investissement de la place nécessite d'agir rapidement et par surprise. Il s'agit de couper toutes les voies de communication de la place avec l'extérieur. Pour assurer le succès du siège en moins de 40 jours, Vauban préconise de recruter 15 000 à 18 000 paysans, et de prévoir 50 000 sacs de terre, 100 plates-formes de canon, 40 000 outils de parc, 200 brouettes, 200 hottes avec bretelles, 80 000 boulets de tous calibres (ce qui représente 700 tonnes), 16 000 bombes, 40 000 grenades, 100 000 pierres à fusil, 900 000 livres de poudre et quantité d'autres choses. Le tout représente environ la charge de 4 000 chariots.

<sup>20</sup> Cela n'empêche qu'il y aurait eu plus de 200 manuscrits en circulation en 1739, comme le déplore Charles de Mesgrigny, petit-fils de Vauban.

<sup>21</sup> Épître dédicatoire du *Traité de l'attaque et de la défense des places* pour le duc de Bourgogne.

<sup>22</sup> *Traité de l'attaque et de la défense des places*, par M. le Maréchal de Vauban. Chez Pierre de Hondt, La Haye, 1737.

<sup>23</sup> Paul PELLISSON, *Lettres historiques*, tome III. Pellisson écrit que Vauban lui a avoué avoir imité les Turcs dans leurs travaux devant Candie.

<sup>24</sup> À l'époque classique, en matière militaire, il est courant de rencontrer le terme *investiture* pris dans le sens de *investissement* comme c'est le cas dans les écrits de Vauban. Aujourd'hui ce mot n'est plus employé qu'en droit politique.

# ATTAQUES

## REGULIERES EN

Terrain uni la Tranchée Supposée  
Ouverte à la Portée du Canon

- A B, Bastions du Front de l'attaque
- C, Demi-lune du même Front.
- AD BD, Prolongement des Capitales des Bastions d'attaque
- CE, Prolongement de la Capitale de la Demi-lune
- F, Aquies de direction de la capitale ou demi-lune d'attaque pour prolongement des Capitales pour servir à la conduite des tranchées
- G G, Batteries à ricochets des deux faces et du chemin couvert de la Demi-lune C.
- H, Batteries à ricochets de la face gauche et de celle couverte du Bastion A.
- I, Batteries à ricochets de la face droite et de celle couverte du Bastion B.
- K, Batteries à ricochets de ces deux autres faces de ces deux Bastions A et B, et de leur ch. Couverts.
- L, Batteries à ricochets des faces et chemins couverts des deux Demi-lunes Collatérales M et N.
- O, Batteries à Bombes
- P, Places sur la seconde ligne ou l'on pourroit mettre les Batteries si l'on avoit besoin de les changer
- Q, Tranchées de Tranchée qui remplissent le chemin couvert de la place.
- R, Demi-lune de l'ennemi
- S, Aquies pour le prolongement des faces des pièces d'artillerie pour l'établissement des Batteries à ricochets.
- T, Parapet qui se fait en construisant la ligne d'attaque avec des fossés pour mener les canons et Mitrailleurs à l'ennemi.

Echelle de 200 Toises.

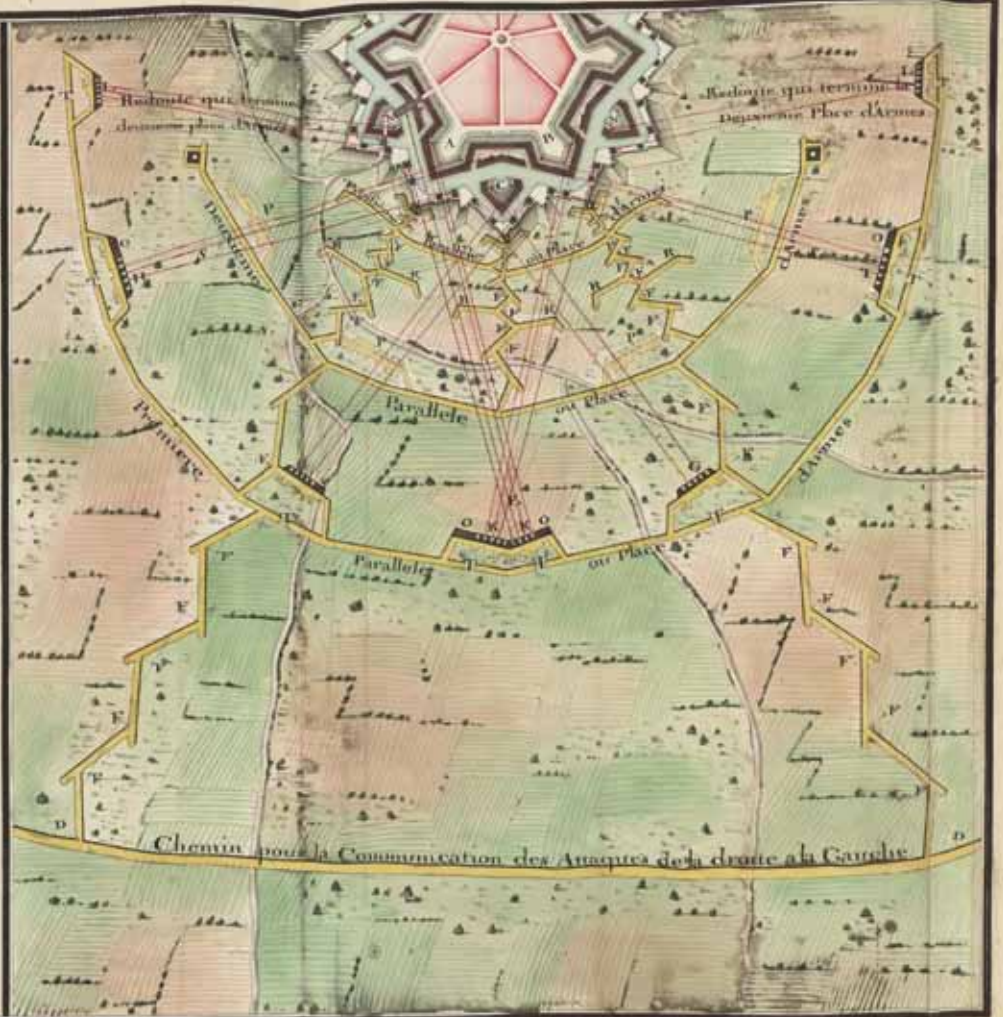


Planche V du manuscrit du *Traité de l'attaque et de la défense des places*.

### 2. Installation de l'armée de siège

Après avoir creusé les lignes de défense, à savoir la circonvallation et la contrevallation – comme le préconisaient déjà les Romains –, l'armée de siège installe ses campements entre celles-ci à une distance d'environ 1 500 toises<sup>25</sup> de la place.

### 3. Reconnaissances

C'est au tour des ingénieurs d'intervenir. Ils effectuent des reconnaissances afin de choisir le meilleur endroit pour l'attaque. Il s'agit toujours d'un secteur formé de deux bastions voisins avec leurs ouvrages extérieurs.

### 4. Travaux d'approche

Les travaux d'approche consistent à creuser deux galeries en zigzag à partir de la contrevallation pour approcher progressivement les saillants des deux bastions choisis. C'est dans l'axe de la capitale de ces bastions que le feu des assiégés est le moins nourri.

### 5. Première parallèle

À environ 600m (300 toises) de la place, une première parallèle ou place d'armes est établie, reliant entre elles les deux galeries creusées en zigzag. Cette distance correspond à la portée des canons de l'époque.

### 6. Deuxième parallèle

À 300m (150 toises), une deuxième parallèle est établie comparable à la première. Elle est dotée de gradins permettant aux fantassins de faire feu sur la place.

### 7. Installation des batteries

À partir de la deuxième parallèle, ce sont non plus deux mais trois tranchées qui progressent en zigzag dans l'axe des capitales des deux bastions et de la demi-lune visés. De part et d'autre de ces tranchées, des batteries d'artillerie sont disposées pour tenter de mettre hors d'action les canons de la place installés derrière le parapet des bastions et de la demi-lune.

<sup>25</sup> 1 toise = 1,949 m ≈ 2 m. Par conséquent, 1 500 toises équivalent à environ 3 km.



### 8. Troisième parallèle

Au pied du glacis, une troisième parallèle est établie à 60m (30 toises) du chemin couvert. Des batteries sont disposées aux deux extrémités de celle-ci pour faire feu sur les deux demi-lunes qui encadrent le front attaqué.

### 9. Couronnement du chemin couvert

L'assaillant progresse sur le glacis et tente de contraindre les défenseurs à se replier vers le fossé au moyen de grenades.

### 10. Préparation de l'assaut

L'assaillant se rend maître du chemin couvert et prépare l'attaque de la demi-lune. La brèche dans l'escarpe est réalisée le plus souvent à l'aide du canon.

### 11. Descente du fossé

Quand la brèche dans l'escarpe est ouverte, l'assaillant descend dans le fossé par une galerie souterraine creusée sous le chemin couvert.

### 12. Assaut

Le plus souvent, l'assaut n'est pas donné car à ce stade le gouverneur de la place estime que le combat est perdu et il fait battre la chamade pour indiquer qu'il est disposé à négocier la reddition de la garnison. Il évite ainsi que la place soit dévastée par les assiégeants.

Parmi les nouveautés introduites par Vauban, on peut citer : l'ouverture de la brèche au canon, le perfectionnement du tir d'enfilade, la multiplication des tranchées de diversion, l'élargissement des tranchées favorisant une meilleure circulation des troupes et l'établissement de véritables places d'armes. Lors du siège de Luxembourg en 1684, il innove encore avec les cavaliers de tranchée permettant aux assaillants de dominer les positions de tir des assiégés ; à Phillipsburg en 1688 il expérimente le tir à ricochets qui permet aux boulets de détruire plusieurs canons en un seul coup avec une faible charge de poudre. Mais il permit surtout de réduire considérablement les pertes humaines en proposant une méthode d'approche lente plutôt qu'un assaut sabre au clair. Vauban préconisait *plutôt la sueur que le sang*. En 1676, dans une lettre à Louvois, il écrit : *Sa majesté doit songer que la conservation de cent de ses sujets lui doit être beaucoup plus considérable que la perte de mille de ses ennemis*.

Dans son traité, il décrit aussi sa propre fonction en décrivant le rôle joué par le directeur des attaques : *Tout siège de quelque considération demande un homme d'expérience, de tête et de caractère, qui ait la principale disposition des attaques sous l'autorité du général ; que cet homme dirige la tranchée et tout ce qui en dépend, place les batteries de toutes espèces et montre aux officiers d'artillerie ce qu'ils ont à faire ; à qui ceux-ci doivent obéir ponctuellement sans y ajouter ni diminuer. Pour ces mêmes raisons, ce directeur des attaques doit commander aux ingénieurs, mineurs, sapeurs, et à tout ce qui a rapport aux attaques, dont il est comptable au général seul*.

La forme classique du siège à la Vauban restera en application jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est le perfectionnement de l'artillerie avec la généralisation du canon rayé qui en marquera le déclin. C'est alors le début d'une nouvelle forme de fortification qui rend obsolète la tactique élaborée par Vauban qui aura été la norme pendant deux siècles.

Pendant les cinquante-quatre années passées au service du roi Louis XIV, Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban, maréchal de France en 1703, a œuvré à l'aménagement de plus de 300 places fortes, a construit 33 places neuves et participé à 53 sièges tous victorieux.

### Bibliographie

- BLANCHARD Anne, *Vauban*, Fayard, 2007, 686 p.
- DRÉVILLON Hervé, *Batailles. Scènes de guerre de la Table Ronde aux Tranchées*, Seuil, Points Histoire, 2007, p. 147-167.
- DUFFY Christopher, *Fire & Stone. The Science of Fortress Warfare 1660-1860*, 2006, 207 p.
- LEPAGE Jean-Denis G.G., *Vauban and the French Military Under Louis XIV. An Illustrated History of Fortifications and Strategies*, McFarland, 2009, 292 p.
- MANESSON MALLET Alain, *Les Travaux de Mars, ou l'art de la guerre*, 2<sup>e</sup> éd., 1684, 3 vol.
- VAUBAN, *Traité de l'attaque et de la défense des places*, La Haye, Pierre de Hondt, 1742. Plusieurs éditions sont disponibles en version numérisée sur Google Books. Texte manuscrit avec planches en couleurs disponibles sur le site [cnum.cnam.fr/SYN/FOLRESQE2.html](http://cnum.cnam.fr/SYN/FOLRESQE2.html)
- VIROL Michèle, *Les oisivetés de Monsieur de Vauban*, Champ Vallon, 2007, 1792 p.

Au moment de mettre sous presse, nous prenons connaissance de la publication suivante :

- VANDERBEKEN Tim, « De belegeringen van Maas-tricht tussen 1578 en 1750 vanuit recente archeologische vondsten ten westen en noorden van de stad », *De Maasgouw*, 131, (2012, 1), p. 8-15.





LIÈGE.

Trésor de la Cathédrale Saint-Paul.

GISANT de l'ÉVÊQUE JEAN.

Provient de l'abbatiale de St. JACQUES.



À Liège, la cathédrale Saint-Lambert fut démolie à la Révolution.

Les œuvres sauvées et celles d'églises disparues du diocèse de Liège sont présentées dans les bâtiments du cloître de la cathédrale actuelle, la cathédrale Saint-Paul :  
orfèvreries, textiles, sculptures, peintures, gravures...

La scénographie illustre les contextes dans lesquels ces œuvres ont été créées et retrace l'histoire de l'ancienne principauté épiscopale de Liège.



TRÉSOR  
DE LIÈGE